



VB *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 81 > Janvier/Février/2019



Cap sur l'inclusion numérique

GRAND 9 | 11
FORMAT



5 ACTU

Jeunesse

Baskets et dessins en faveur du Téléthon 2018



13 V•B et VOUS

Du côté de la caserne

On célèbre la Saint-Barbe



15 CULTURE

Associations

Convivialité, détente... et tarot!

décembre **Cadre de vie**

Décorations & illuminations de Noël

Chaque automne, guirlandes, lampions et luminaires sont passés en revue par les services techniques de la ville. Une fois le 1^{er} décembre venu, Villard-Bonnot s'illumine à la nuit tombée. La fin 2018 aura d'ailleurs été marquée par plusieurs nouveautés : l'installation d'un sapin scintillant, implanté place de la Houille-Blanche et l'achat de nouvelles décorations de jour comprenant un Père Noël, un pingouin ainsi qu'un décor banquise en bois et quelques sapins blancs et bleus.



**Chères Villardiennes,
Chers Villardiens,**

Il n'y a pas de raison caractéristique d'aborder ce sujet, pas de crise, ni même de problème particulier rassurez-vous. Cependant, il est intéressant de rappeler de temps à autre, certaines réalités qui ne sautent pas forcément aux yeux de tout le monde, de quiconque, pas fatalement concerné par le sujet.

Aussi, est-il nécessaire de souligner que les impôts locaux financent directement et exclusivement les services publics de proximité qui ont un coût pour la société et que chaque ville a un rôle déterminant, capital notamment dans le si important secteur social.

Le budget du centre communal d'action social (CCAS) se monte à Villard-Bonnot à 229 051 € en Fonctionnement et 20 221 € en Investissement. C'est le CCAS qui gère et qui prend en charge la banque alimentaire, les festivités telles que la galette et le repas des anciens, les colis pour les anciens... Mais également l'aide au chauffage, les secours financiers d'urgence, l'aide aux vacances pour les plus jeunes, le Noël des écoliers et pour ceux qui quittent l'école primaire, le cadeau d'une calculatrice pour les quatre années du collège.

Nous avons aussi la chance de posséder à Villard-Bonnot un tissu associatif riche, varié et très vivace. L'ensemble des subventions octroyées annuellement qu'elles soient culturelles, sportives, sociales, caritatives et diverses s'élève à plus de 88 000 €.

Nos services ont aussi en charge, toujours avec nos impôts locaux, par exemple les quatre restaurants scolaires et également le portage des repas à domicile pour nos anciens.

**Autant de services à la personne
dont nous pouvons être légitimement fiers !**

Pour autant, il faut savoir par exemple, que lorsqu'un repas scolaire nous est facturé par le prestataire (3 €) lorsqu'on y ajoute ce que l'on appelle les frais indirects engendrés, entendez par là, la rémunération des agents de service, l'éclairage, le chauffage, le repas facturé aux familles selon les règles du quotient familial, s'étalant entre 2,53 € et 6,73 € pour les plus forts quotients, sachant que le coût de revient moyen pour la ville se situe dans « une fourchette » entre 10 et 11 €. Convenez que la ville, comme toutes celles alentour, consent des efforts pour le moins significatifs dont nous pouvons ensemble, élus et citoyens nous honorer.

Il en va de même bien sûr et selon les mêmes règles pour le portage des repas à domicile.

Cet argent, ces impôts, c'est encore une fois le fruit des efforts de tous ! Pour autant, il faut bien convenir que cet exercice a ses limites et qu'on ne peut pas inconsidérément réclamer toujours et toujours plus de services publics et moins d'impôts ! Ça tombe bien, les nôtres sont toujours stables.

**Chères Villardiennes, chers Villardiens,
je vous souhaite une bonne lecture, une bonne réflexion... et naturellement une bonne année. ●**

Daniel CHAVAND
Maire de Villard-Bonnot

14 janvier **Cérémonie**

Excellente année 2019 à Villard-Bonnot

Lundi 14 janvier, le Maire et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux pour cette nouvelle année à une assemblée composée d'habitants, de commerçants, de partenaires communaux et d'associations à l'Espace Bergès. Il a également remis la médaille du bénévolat à René Rastelli. Villardien hautement investi dans la vie associative de la Commune, René fait notamment partie de l'ADEVAM ainsi que du Comité Froges/Villard-Bonnot du Secours Populaire Français.



3 700 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal février 2019



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V•B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Daniel Chavand

Rédaction : A. Andriollo, C. Monteil

Photos : © A. Andriollo, J.-P. Filippi / C. Monteil / Le Grésivaudan / Couv. Shutterstock / D.R.

Comité de relecture : A. Andriollo, N. Boirin, R. Coquet, F. Dufort, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CHAPO.COM - Seyssinet-Pariset • Impression : COUQUARD - Fontaine

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com



ACTUALITÉS 4-8

Noël villardien, galette & musique
Jeunesse : Téléthon / Social : Alzheimer
Façades : modalités 2019
Covoiturage : illicov
Interco' : Transport / Communes

GRAND FORMAT 9-11

Cap sur l'incusion numérique

V•B et VOUS 12-14

Deux départ à la retraite...
Du côté de la caserne
Carnaval 2019...

CULTURE et LOISIRS 15-16

L'échos des associations
A vos agendas ! Evènementiel 2019

LIBRE EXPRESSION 17

EN PRATIQUE 18



[Rétro]

Cette année encore, l'esprit de Noël a enchanté la Ville. L'édition 2018 du Marché de Noël fut un véritable succès, notamment grâce aux professionnels et aux associations intervenus lors de cette après-midi festive.

Un Noël villardien festif !

Ainsi, la Commune tient à remercier chaleureusement tous les exposants, le Gospel ainsi que la chorale Mélimélodieux pour avoir donné de la voix, le Belledonn's Country Valley pour leur atelier maquillage, la Cie A-propos et son orgue de barbarie, Radio Passion pour son animation musicale, l'écurie Raja et ses poneys, Véronique Pédréro qui a su transporter petits et grands dans un univers féerique grâce à ses contes de Noël chantés, la Cie FestiJeux et sa Fabrique des Farfadets et enfin... le Père Noël et son photographe, Christophe Foglia, pour avoir offert un peu de magie à quelque 128 familles au chalet du Père Noël.



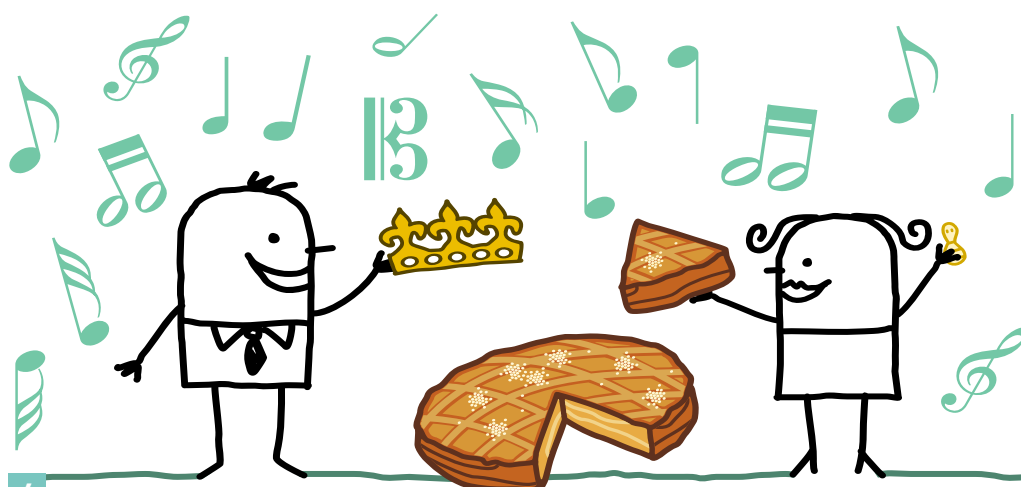
Le Père Noël avait également rendez-vous avec tous les petits écoliers villardiens, le vendredi 21 décembre ! Lancé dans une course contre la montre à seulement quelques jours de Noël, il a malgré tout pris le temps d'effectuer un passage dans tous les restaurants scolaires de la ville distribuant ici et là papillotes et compliments...



[CCAS]

Galette & musique le duo gagnant de nos séniors !

Des amis, une part de galette, des chocolats, un peu de claret et un bon café ; le tout servi en musique par de charmantes demoiselles, voilà le secret de nos séniors pour commencer l'année en beauté ! Mercredi 16 janvier, le gymnase Jean-Jaurès n'accueillait pas moins de 170 convives à l'occasion de « La galette des rois », organisée par le CCAS de la Commune. Pour ce traditionnel rendez-vous, Fabrice Peluso et ses acolytes ont donné le « la », faisant ainsi danser et chanter l'assistance ! Mais que serait la Galette sans sa reine et son roi... Les chanceux n'étaient autres que Jeanine Botelier et Albert Centa, qui ont reçu un ballotin de chocolats chacun. Gourmands !



Baskets & dessins en faveur du Téléthon

[Jeunesse]

AFM TÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR



Une paire de baskets aux pieds, de l'air plein les poumons, l'envie de se dépenser et de l'énergie à revendre, il n'en fallait pas moins à quelque 374 élèves pour relever le défi !

Ce dernier consistait à effectuer un parcours autour du gymnase Jean-Jaurès, d'une distance donnée en fonction de sa catégorie. Car oui, même si les courageux étaient nombreux, ils ne parcouraient pas tous un nombre de mètres similaire. Ainsi, les écoliers de moyenne et grande sections de l'établissement Pasteur, ceux de grande section de République ainsi que les CP A et B de Jules-Ferry ont couru 430 m, les CP, CE1 et CE2 ont réalisé un parcours de 860 m tandis que les CE2, CM1 et CM2 courraient sur 1290 m. L'effort ne faisant pas tout, les petits sportifs (largement encouragés par leurs amis et leurs familles) ont collecté de nombreux dessins et autres messages de soutien !



BAFA, PERMIS... Des formations à petit prix !

La Communauté de communes Le Grésivaudan propose chaque année plusieurs formations à prix réduits aux jeunes, sur l'ensemble du territoire. Parmi elles, le permis AM (accompagnement motorisé, anciennement appelé BSR), la Prévention Secours Niveau 1 ou encore le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) remportent un grand succès.

Pour information, ces stages sont mis en place par la Direction de l'action sociale et culturelle du Grésivaudan et s'adressent aux jeunes de 11 à 17 ans. Organisés le plus souvent lors des vacances scolaires de la Toussaint et de Pâques, leurs tarifs sont avantageux. Ainsi, les stages de permis AM coûtent entre 80 et 90 €, tandis que le BAFA avoisine les 400 €.

Cyrielle Savella, coordinatrice jeunesse
07 71 91 57 20 du mardi au vendredi
csavella@le-gresivaudan.fr

CHIFFRE
le 586

colis de Noël ont été remis aux personnes âgées de Villard-Bonnot par les membres du Conseil Municipal Jeune, les élus ainsi que l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale, le 15 décembre dernier.

Colis accessible aux personnes de 70 ans et plus, sur inscriptions auprès du CCAS.
04 76 45 79 45



[CCAS]

Portage de repas à domicile : un nouvel uniforme pour les agents



Petite nouveauté du côté du portage de repas à domicile ! Dorénavant, Jessica, Vanessa, Inès et Élodie sont équipées d'une veste floquée « CCAS de Villard-Bonnot » et de chaussures antidérapantes.

Ce tout nouvel équipement, mis à leur disposition depuis janvier, permet d'une part d'identifier les agents communaux auprès des habitants bénéficiant de ce service et les protège d'autre part du froid ! Le montant total de cette opération s'élève à 672,64 €.



Vous avez dit adressage ?

En fin d'année 2018, la mise à jour du nom de certaines rues sur le territoire communal aura provoqué bien des remous. La campagne d'adressage touche aujourd'hui à sa fin, avec approximativement 600 foyers concernés. Alors que La Poste transmet les toutes dernières informations au Syndicat National de l'Adressage ainsi qu'à l'Institut Géographique National, côté Mairie, tous les services (électricité, eau, scolaire, état civil, secours, cadastre) ont été informés de vos changements d'adresse. Enfin, l'année en cours verra la réalisation de plaques pour conserver la mémoire des noms des Cités, ainsi qu'une nouvelle édition du plan de la Commune.

Façades les modalités 2019

Presque vingt ans après son lancement, le dispositif d'aide au ravalement des façades se poursuit cette année encore.

Pour bénéficier de cette aide, il est impératif de déposer un dossier en Mairie et de réaliser les travaux au cours de l'année 2019.

Le montant attribué s'établit de manière forfaitaire à 35% du montant des travaux subventionables, sur devis puis sur facture acquittée dans la limite de 100 € TTC/m² pour la réfection complète des enduits de façade et de 50 € TTC/m² pour un simple nettoyage et la réfection des peintures

A noter : le montant de l'aide est plafonné à 5 000 € pour les maisons individuelles et 12 000 € pour les immeubles collectifs en copropriété.

urbanisme@villard-bonnot.fr

Le périmètre concerné s'étend :

- de la place Verdun au carrefour de Lancey (avenue des Papeteries);
- du carrefour de Lancey au rond-point du Lycée (avenue Aristide-Bergès, boulevard de La Pologne, boulevard Jules-Ferry, avenue Général-de-Miribel);
- de la rue Commandant-Evreux au carrefour de Brignoud (boulevard de la Libération);
- du carrefour de Brignoud au rond-point vers Crolles (avenue Robert-Huant);
- la rue de Chamechaude;
- l'ensemble des copropriétés du territoire communal.



Le covoiturage Rive Gauche/Grenoble proposé par le Département



Covoiturer sans contraintes et gratuitement entre la rive gauche du Grésivaudan et Grenoble ? Inscrivez-vous et participez à la construction du projet !

Le Département de l'Isère étudie actuellement l'opportunité de développer une ligne de covoiturage entre la rive gauche du Grésivaudan (au pied du massif de Belledonne) et Grenoble grâce à illicov, un service innovant complémentaire avec Rezo Pouce et Mov'ici. Les pré-inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour toutes les personnes désireuses de participer à la construction de ce projet.

illicov, le covoiturage adapté à tous, pour les trajets domicile travail

Les déplacements domicile travail peuvent coûter cher, être vecteurs de stress et de fatigue. Covoiturer facilement malgré les contraintes qu'impose la vie professionnelle : voilà le défi que souhaite relever le Département de l'Isère. Le service de lignes de covoiturage illicov comporte plusieurs avantages pour les utilisateurs :

- gratuit pour les passagers, économique pour les conducteurs;
- la garantie d'un départ assuré dans les 15 minutes à l'aller comme au retour;
- pas de contrainte, chacun est libre de covoiturer sans réserver;
- de l'information en temps réel sur les passages des prochains conducteurs;
- des horaires adaptés aux trajets domicile travail

Une démarche de coconstruction

Chaque ligne illicov est imaginée en étroite collaboration avec ses potentiels utilisateurs. Leurs suggestions permettent d'imaginer un service au plus proche de leurs attentes. Ainsi, le tracé et l'emplacement des arrêts de la future ligne de covoiturage seront définis par les utilisateurs qui effectueront régulièrement ce trajet.

Objectif 100 pré-inscrits !

Afin d'étudier la faisabilité du projet, une campagne de pré-inscriptions est lancée sur internet dans le but d'évaluer l'engouement que suscite cette initiative auprès des habitants du Grésivaudan rive gauche (coté Belledonne). Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur internet.

<https://illicov.fr/gresivaudan-grenoble/>



Commission de révision des listes électorales **Clap de fin**

Jeudi 3 janvier, les membres de la Commission de révision des listes électorales se sont réunis pour la toute dernière fois.

À ce titre, le Maire a d'ailleurs tenu à les remercier chaleureusement pour leur investissement et leur engagement citoyen. Ainsi, présidée par Robert Coquet, 8^{ème} Adjoint au Maire en charge notamment de l'Etat Civil, et par Nadia Grollier, responsable des Affaires générales, la séance a débuté par l'annonce des nouvelles dispositions législatives, à savoir l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 du Répertoire Électoral Unique (Loi n8 2016-1048 du 1^{er} août 2016).

Jusqu'alors, les listes électorales faisaient l'objet d'une révision annuelle. Telle était la charge qui incombait aux membres de la Commission. La loi du 1^{er} août 2016 met fin à ce principe. Une base de données — le Répertoire Electoral Unique (REU) — a été mise en service en début d'année. L'INSEE s'est d'ailleurs vu confier sa gestion. Les communes collaborent étroitement avec l'institut en fournissant les demandes d'inscription et propositions de radiation, à partir d'une plateforme dédiée. Grâce à ce système de gestion d'où sont extraites les listes électorales, les révisions sont automatisées et se font en temps réel.



inf en +

Un électeur peut s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au sixième vendredi précédant le jour du scrutin.

Ainsi dans le cadre des élections européennes du 26 mai prochain, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

2019 place à la navette des bibliothèques

Si votre résolution pour la nouvelle année est de donner plus de place à la culture, alors vous serez heureux d'apprendre que la navette des bibliothèques arrive bientôt sur le territoire.

Cette nouvelle étape dans la mise en réseau des 36 bibliothèques et médiathèques du Grésivaudan va vous ouvrir de nouvelles perspectives : un catalogue de 384.000 documents sera à votre disposition avec possibilité de récupérer, sous 15 jours, dans la bibliothèque de votre choix, un ouvrage que vous aurez réservé. Vous pourrez également le rendre sur le site de votre choix.

Sur le plan logistique, un véhicule utilitaire assurera les tournées selon un planning de circulation étudié pour limiter les allers-retours. Un centre de tri des documents sera également en place du côté de La Terrasse et les bibliothécaires du réseau assureront la bonne mise à disposition des documents.

Comment bénéficier de ce service ?

Il suffira de réserver votre document via votre bibliothèque habituelle ou sur internet. Seule obligation : être détenteur du Pass'Culture, délivré lors de l'inscription, qui vous ouvre les portes du catalogue de l'ensemble des bibliothèques du réseau.



© Eric Othon

bibliotheques.le-gresivaudan.fr

Communiqué
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Service d'accueil personnalisé sur rendez-vous

Depuis le 2 novembre 2018, un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous a été mis en place au sein des services des impôts des particuliers (SIP), des services des impôts des entreprises (SIE) et du centre des impôts fonciers (CDIF) de Grenoble. Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous doit permettre d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire et, si cela est indispensable, en leur assurant d'être reçus munis des pièces utiles, sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier.

Vous souhaitez bénéficier de ce service personnalisé ? Pour cela, que vous soyez un particulier ou un professionnel, il suffit de prendre rendez-vous sur le site (rubrique « Contact »).

impots.gouv.fr

[Transport]

En route pour nos stations à 4 € aller-retour

Atteindre les sommets c'est simple et économique avec les navettes Skibus ! Pour le dixième hiver consécutif, la Communauté de communes Le Grésivaudan allie mobilité, tourisme et développement durable, en proposant aux amoureux de sports d'hiver de rejoindre les pistes grâce aux navettes Skibus.



Laissez-vous tenter par l'air pur des montagnes !

Les Skibus navettes fonctionnent 7 jours/7 pendant les vacances scolaires de la zone A ainsi que le week-end et certains mercredis en période scolaire. Certaines lignes fonctionnent également pendant les vacances scolaires des zones B et C (SKI507 Alleverd-Le Collet et SKI607 Alleverd-Le Pleynet). Au départ de Pontcharra, Alleverd, Crolles, Goncein, Villard-Bonnot et Saint-Martin d'Uriage, les 7 lignes vous emmènent dans les stations du Collet d'Alleverd, de l'Espace nordique du Barioz, des 7 Laux (Le Pleynet et Prapoutel) et de Chamrousse.

Le service

Votre billet Skibus (remis lors de votre montée dans le car) vous permet de bénéficier de réductions en station :

- Profiter en solo du tarif groupe aux 7 Laux,
- -20% sur le forfait journée et sur les 4 heures au Collet-d'Alleverd,
- -20% sur le skipass 1 jour et sur les 4 heures consécutives à Chamrousse,
- Des prix (déjà minis !) à l'Espace Nordique du Barioz/Le Grand-Plan.

A noter : à Chamrousse, Les 7 Laux et au Collet d'Alleverd, les voyageurs des Skibus ont la possibilité de déposer leurs chaussures dans des casiers pour la journée, dans la limite des places disponibles. Les horaires par ligne et les itinéraires sont disponibles sur internet. ●

 www.tougo.fr

[Réseau routier]

A41 une nouvelle bretelle d'accès

La première partie du diffuseur de Saint-Ismier devrait rentrer en service au printemps prochain.

Cette bretelle, orientée vers Crolles et Chambéry, est reliée au giratoire de la RD 165 qui dessert la zone d'activités de la Bâtie. La deuxième partie du chantier, à savoir la création d'une bretelle de sortie vers Saint-Ismier et d'un passage inférieur pour les piétons et les vélos, sera quant à elle opérationnelle dans le courant du second trimestre 2019.

En parallèle, les travaux du Barreau de la Grande Île se poursuivent : création d'une route de 1,7 km entre la RD 165 et la RD 523 pour améliorer la desserte du Versoud et de Villard-Bonnot depuis l'A41 et faciliter les trajets vers la ZA Grande Île et Pruney. ●

[Territoire]

La Ferrière et Pinsot se sont dit « oui »

Après Crêts en Belledonne en 2016 et l'adoption, il y a quelques mois, du projet de fusion des 3 communes du Plateau des Petites Roches, 2 autres communes ont dit « oui » pour devenir une commune nouvelle au 1^{er} janvier 2019. Ainsi, La Ferrière et Pinsot ont adopté à l'unanimité cette fusion, lors de leur conseil municipal respectif. Cette nouvelle Commune porte désormais le nom de « Haut-Bréda ». En ce début d'année, le territoire du Grésivaudan compte désormais 43 communes, au lieu de 46. ●



HAUT-BRÉDA

Cap sur l'inclusion numérique

En France, treize millions de personnes sont en difficulté face au numérique. De ce constat alarmant, les Communes sont encouragées à mettre en place une stratégie locale d'inclusion numérique. En ce début d'année 2019, Villard-Bonnot lance – avec le soutien de la Communauté de communes Le Grésivaudan – un plan d'actions permettant à chaque citoyen de trouver une aide et des moyens matériels pour comprendre et être plus à l'aise avec le numérique.



Quelques mots de...



Saliha Arrada
3^{ème} Adjointe,
en charge de la vie scolaire
et de la jeunesse



Christian Vernerey
Conseiller de la Majorité

« Parce que l'ensemble des services publics devra être dématérialisé à l'horizon 2022, un plan national de lutte contre la fracture numérique a été lancé. Et c'est dans ce cadre que la Communauté de communes du Grésivaudan a initié le dispositif nommé « inclusion numérique ». 1/3 de nos concitoyens se disent « éloignés de l'outil numérique » et souhaitent « être accompagnés » dans sa découverte et son utilisation. Ils estiment à 71% que les collectivités locales sont les plus à même d'assurer cet accompagnement. Attentifs à ce besoin le Maire de Villard-Bonnot et son équipe ont décidé d'être acteurs de ce dispositif du numérique inclusif. Ainsi, Christian Vernerey et moi-même, nous sommes portés volontaires en tant qu'interlocuteurs de la Communauté de communes. Les élus de la ville ont décidé de créer d'une part, un accueil en Mairie et d'autre part, un partenariat avec le Centre Socioculturel de Brignoud. Les agents de la Mairie recevront et orienteront les personnes selon la nature des besoins exprimés. A titre d'exemples, on peut citer les pièces d'identité, les dossiers logement etc. Les professionnels du Centre Socioculturel assureront des permanences sans rendez-vous. L'itinérance de ces permanences est leur atout majeur. En effet, plusieurs lieux ont été identifiés afin d'être physiquement au plus près des habitants. Le Centre Socioculturel apportera des aides qui sont au cœur de son projet social à savoir : l'accès aux droits et l'accès à l'outil numérique. Consciente de l'importance de l'enjeu de l'accès à l'outil numérique, l'équipe municipale adaptera l'offre d'aide en fonction du bilan qui sera tiré du dispositif proposé. » ●



Définition

L'inclusion numérique est un processus mettant tout en œuvre pour rendre le numérique accessible à chaque individu.

Qu'il soit question de téléphonie ou d'internet, l'objectif demeure identique : transmettre au public les compétences et les bonnes pratiques afin que l'utilisation du numérique et des différents outils qui en découlent ne soient plus un frein à leur insertion sociale et économique.

Le Conseil National du Numérique (CNNum) confère deux objectifs à cette inclusion :

- « la réduction des inégalités et exclusions sociales en mobilisant le numérique » ;
- « le numérique comme levier de transformation individuelle et collective ».

Contexte

De nombreuses démarches administratives ont été dématérialisées et ne sont désormais accessibles qu'en ligne. A l'horizon 2022, on attend des collectivités que la totalité de leurs formulaires et autres supports ne soient disponibles qu'au format numérique. Le diagnostic réalisé par la Communauté de communes du Grésivaudan (CCG) confirme l'ampleur et la diversité du phénomène appelé « fracture numérique ». Il est donc nécessaire d'accompagner les personnes qui sont en difficultés dans leurs démarches.

Dans ce contexte, la Communauté de communes a créé un groupe de travail « inclusion numérique ». L'objectif du dispositif, sur le territoire du Grésivaudan, est de proposer des points d'accueil de proximité gratuits, ouverts à tous les habitants et ainsi mettre à disposition un accompagnement. Alors que la CCG assure la coordination et l'animation d'un tel réseau, la commune de Villard-Bonnot s'est quant à elle portée volontaire pour prendre en charge un de ces points d'accueil de proximité. ●

SERVICES MAIRIE sur rendez-vous

La Mairie vous accompagne en toute confidentialité

En tant que premier interlocuteur public, la Mairie s'engage dans l'accueil et l'accompagnement des demandeurs. La priorité a été ainsi donnée aux personnes en réelles difficultés face à l'outil informatique soit parce qu'elles ne pratiquent pas, soit parce qu'elles ne disposent pas du matériel adéquat à leur domicile.

Comment s'organise ce dispositif ?

Toutes les demandes se font à l'accueil de la Mairie, au service des Affaires Générales.

Lors de cet échange, l'agent identifie avec la personne la nature de la demande et le service apte à l'aider. Par exemple, si le besoin consiste à effectuer les démarches pour obtenir une carte d'invalidité, un rendez-vous sera pris avec une personne du CCAS.

Afin de garantir efficacité et personnalisation, cette aide se fera uniquement sur rendez-vous.

Ces derniers sont proposés du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Ainsi, le demandeur sera accueilli dans un lieu équipé d'un ordinateur, d'une imprimante et d'une connexion à internet. Un médiateur numérique sera donc présent et veillera à renseigner et accompagner



au mieux l'utilisateur. Il écoute et identifie ses besoins. Ces derniers peuvent être liés à deux aspects : les difficultés relatives à la compréhension du langage et du fonctionnement administratif, et celles dues à un manque de maîtrise des outils numériques.

Dans cet espace, la confidentialité et la bienveillance sont de mise.

Autrement dit, l'agent « aidant » est tenu au respect de la confidentialité des informations portées à sa connaissance. Une charte de confidentialité est d'ailleurs signée en début de rendez-vous. De plus, il s'assure que les sites consultés et utilisés sont sécurisés.

En revanche, pour que cet accompagnement prenne tout son sens, le médiateur guide l'utilisateur mais ne réalise pas les démarches à sa place. L'objectif étant que le demandeur fasse le plus de manipulations possibles. L'agent explique les manipulations à faire, les informations à renseigner, en abordant l'organisation d'un site, d'un formulaire... Il apporte également une aide pour la numérisation des documents ou l'utilisation d'une boîte mail.

Cette aide est entièrement gratuite et à la disposition de chaque habitant du Grésivaudan qui ressent le besoin d'être accompagné. ●

Des cours d'informatique proposés au CSC

L'Association l'Âge d'Or et le Centre Socioculturel de Brignoud, en partenariat avec la Carsat Rhône-Alpes, vous proposent des cours de 2h par semaine, tous les jeudis matin, encadrés par 2 médiateurs numériques (pour vous rendre autonome en informatique et vous permettre d'accéder à quelques démarches administratives en ligne.) L'atelier rassemblera au maximum 10 personnes sur 15 semaines, à compter du jeudi 7 février 2019. Il s'adresse aux personnes de plus de 55 ans retraitées, n'ayant aucune notion en informatique. Si l'association met du matériel à disposition durant les séances, les participants peuvent également apporter leur ordinateur personnel.

Adhésion annuelle (année civile) à l'association l'Âge d'Or : 15 €. ●

info@cyberdeclic.org - 04 76 09 54 86

Informations sur l'association : www.cyberdeclic.org



CENTRE SOCIOCULTUREL sans rendez-vous

Le centre socioculturel Actions ciblées et équipe dédiée

Pourquoi le CSC de Brignoud ?

Au cœur de cette stratégie locale d'inclusion numérique, le Centre Socioculturel (CSC) de Brignoud s'avère être un partenaire idéal pour la Commune. En tant que syndicat intercommunal regroupant les villes de Froges et de Villard-Bonnot, l'organisme a pour mission d'offrir aux habitants du territoire un espace d'accueil convivial, de rencontres, de partage, de découvertes. Les valeurs défendues par les élus, les professionnels comme par les bénévoles prônent le respect de la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. Une collaboration tout indiquée donc, puisque l'inclusion numérique s'inscrit dans le cadre de son projet social. Ce dernier consistant en effet à développer et promouvoir des actions sociales, culturelles et toutes formes d'activités permettant aux habitants de se rencontrer, s'exprimer, s'entraider ; d'aider les parents dans leur fonction parentale ; d'encourager et d'accompagner les initiatives d'habitants.

Un programme d'actions ciblées en faveur de l'inclusion numérique

Du côté du CSC, des permanences seront ouvertes au public sans rendez-vous, contrairement à celles proposées en Mairie. Leur durée sera initialement de deux heures, mais pourra être prolongée en fonction du nombre de demandes ainsi que du temps consacré. L'équipe du Centre Socioculturel de Brignoud interviendra dans différents locaux répartis sur le territoire communal. Ainsi, il sera possible d'accéder à un accompagnement :

- Au Centre Socioculturel de Brignoud 12, rue Lamartine à Froges
- A la Maison de la Jeunesse 1, allée des Géraniums à Villard-Bonnot,
- A la Mairie 20, boulevard Jules-Ferry à Villard-Bonnot
- A la bibliothèque de Lancey

Le Centre Socioculturel est aussi en charge de l'animation autour de l'inclusion numérique. Ainsi, plusieurs actions ciblées verront petit à petit le jour. Plusieurs pistes sont actuellement étudiées. Parmi elles, évoquons un « point information jeunesse » axé sur l'emploi et l'insertion. Plus que jamais, les outils numériques sont utiles voire nécessaires pour la recherche de contrat : création d'un CV, rédaction d'une lettre de motivation, utilisation de plateformes liées à l'emploi...

D'autre part, des ateliers collectifs d'initiation seront proposés et auront pour thématique l'« Aide aux dossiers administratifs » ou encore l'« Accès aux droits numériques ». Enfin, le Centre Socioculturel organisera ponctuellement des débats. Autrement dit, l'espace de quelques heures, les personnes qui le désirent pourront venir s'informer sur des sujets liés au numérique. Afin d'obtenir une efficacité optimum, ces discussions se feront en effectif réduit. Les échanges étant plus aisés et productifs en petit comité. Ils seront également animés par une équipe de professionnels. ●

Cartographie S'orienter en fonction de ses besoins !

CENTRE SOCIOCULTUREL

- Impôt : déclarations/paiement
- Préfecture : cartes grises/titres de séjour (Référénte famille)
- Opérations bancaires
- Comptes AMELI/Mutuelle/CAF/Retraite
- Achats en ligne et sécurisation des achats
- PRONOTE : logiciel Education Nationale/collège
- Accompagnement de la scolarité
- Formation : création de compte et consultation
- Rédiger un courrier, un mail (atelier)
- Recherche emploi/insertion

SERVICES MAIRIE

- Carte d'identité/passeport → Affaires générales
- Carte déchetterie → Direction des Services Techniques
- Changement d'adresse → CCAS
- Carte d'invalidité → CCAS
- Inscription sur les listes électorales → État Civil
- Logement → Logement
- Scolaire, périscolaire → Scolaire
- Associatif → Vie associative

Rédiger en urgence un courrier, un mail

Cette liste peut encore évoluer à l'heure où nous imprimons ces pages. Aussi, n'hésitez pas à prendre contact auprès de la Mairie de Villard-Bonnot ou du Centre Socioculturel.

Centre Socioculturel de Brignoud
12, rue Lamartine - Froges - 04 76 71 59 60
Mairie de Villard-Bonnot
20, boulevard Jules-Ferry - Villard-Bonnot
04 76 45 79 45

Une vie au service des villardiens

La cérémonie des vœux au personnel communal fut l'occasion pour le Maire et son équipe municipale de présenter les nouveaux agents, de remettre à certains la médaille du travail mais également de féliciter et souhaiter une bonne route aux récents retraités. Ainsi, deux figures emblématiques de la ville, Ammara et Roger, profitent désormais de leur retraite!

Roger Martinez

C'est le 1^{er} août dernier que Roger Martinez a troqué son képi contre le répit... L'heure de la retraite a sonné pour le Brigadier-Chef Principal de la Police Municipale de Villard-Bonnot. Et il faut bien le reconnaître: avec son départ c'est tout un chapitre de l'histoire villardienne qui s'achève!

S'il a fait ses premiers pas dans la vie active en tant qu'électricien, c'est à Villard-Bonnot que Roger embrasse la carrière de policier municipal le 11 mars 1991, en intégrant les effectifs communaux. Il est alors Gardien de Police Municipale stagiaire. Il sera titularisé un an après. L'aventure commence alors et se poursuivra durant 27 années, rythmées par des hauts et des bas, mais durant lesquelles Roger s'implique et met du cœur à l'ouvrage! En 1994, il devient Gardien Principal, puis Brigadier de Police Municipale en 1996. Un nouveau cap est franchi en janvier 2002: Roger est nommé Brigadier-Chef principal. Il participe activement à l'évolution des missions du service: interventions dans les écoles, armement des policiers, équipements et entraînements, vidéoprotection...

Pour bon nombre de citoyens, Roger incarne la Police Municipale de la Commune. Sa bonne humeur, son franc-parler et son amitié fédèrent les gens autour de lui. Au fil des années, il est devenu une figure familière et rassurante que tous les villardiens connaissent, avec qui ils échangeaient quelques mots et qui leur apportaient du lien social, de la tranquillité et de la sécurité. ●

Ammara Darabid

Mettons le cap du côté des restaurants scolaires de la Commune, et plus particulièrement sur Henri Guillard. Ce dernier est en effet le fief d'Ammara Darabid. Entourée d'Élodie, Jessica, Vanessa, Muriel, Jessica, Cathy, Marie-Thérèse, Myriam et de Marie-Claude, Ammara accueille les écoliers et assure le service en cuisine et en salle! N'hésitant pas à donner de la voix quand il le faut, elle affectionne et veille sur ces petits Villardiens depuis 25 ans!

C'est en effet le 1^{er} mai 1994 qu'Ammara commence à travailler pour la commune de Villard-Bonnot en qualité d'agent auxiliaire non-titulaire. Le 1^{er} mars 2000, elle est mise en stage en tant qu'agent d'entretien à temps complet. L'année suivante elle est titularisée après avoir démontré le sérieux et l'efficacité attendus dans les tâches qui lui étaient confiées. Elle obtient sa promotion au grade d'adjoint technique première classe le 1^{er} janvier 2007 puis celle d'adjoint technique principal deuxième classe le 1^{er} janvier 2008. En septembre 2010, Ammara est nommée chef d'équipe du restaurant Henri Guillard. Assumant avec brio ces nouvelles responsabilités, elle est promue, le 1^{er} janvier 2013, agent de maîtrise. Tout comme Annie-Rose Magnani, Ammara devient alors la première femme à accéder à ce grade dans ce domaine. C'est à la fois une fierté pour la Commune mais aussi la reconnaissance d'un secteur de compétences difficile.

Malgré, les nombreux déplacements d'un bâtiment à un autre, les horaires avancés ou tardifs; malgré les exigences de plus en plus exprimées des usagers, les normes d'hygiène et de sécurité de plus en plus pesantes, malgré la pénibilité physique, Ammara accomplit son devoir professionnel avec dévouement et courage.

Depuis le 1^{er} janvier, Ammara ouvre un nouveau chapitre de sa vie. Ici, il est désormais question de loisirs, de voyages, de profiter de sa famille. Le temps de la retraite est venu, après de longues années au service des autres et au service de notre collectivité. Pour les collègues, les enseignants et les enfants, Henri Guillard ne sera plus tout à fait le même sans elle. Ce sentiment a d'ailleurs longtemps été partagé par l'assistance, lors des vœux au personnel. Pour l'occasion, Ammara Darabid était entourée de ses proches, venus spécialement pour elle. ●



On célèbre la Sainte-Barbe



Fêtée le 4 décembre, la Sainte-Barbe donne lieu à de nombreuses cérémonies au sein des centres d'incendie et de secours de France. Véritable temps fort de l'année, la Sainte-Barbe est surtout un moment convivial et privilégié pour réaffirmer la cohésion de groupe. Les sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot ont quant à eux célébré leur sainte patronne le samedi 26 janvier dernier.

[Du côté de la caserne]

Deux nouveaux parmi nos pompiers:

- 1 Sergent Charline Cougnaud
- 2 Sergent-chef Matthieu Palmieri

Pourquoi la « Sainte-Barbe » ?

D'après la légende, Sainte-Barbe (ou Barbara) est une jeune fille de grande beauté, d'origine perse qui est morte martyrisée au III^e siècle. Convertie au christianisme contre la volonté de son père, elle est emprisonnée dans une tour du château. Elle s'obstine et persévère néanmoins dans sa foi. Furieux, le père met alors le feu à la tour et, retrouvant sa fille indemne, la condamne aux pires tortures avant de la faire décapiter. Aussitôt, un orage éclate tuant le père, frappé par la foudre.

La richesse des récits entourant le martyre de Sainte-Barbe a suscité diverses croyances et pratiques. Ainsi, de nombreuses corporations se sont mises sous sa protection. Parmi les plus connues: les mineurs, les artilleurs, les canonniers, les artificiers et bien sûr les sapeurs-pompiers. Tous les métiers en rapport avec le feu et la foudre se tournent vers elle. (*)

Une cérémonie réussie

Le 26 janvier dernier la caserne des pompiers de Villard-Bonnot affichait complet. C'est en présence d'une assistance composée de personnalités, d'élus, de sapeurs-pompiers et leurs familles que le Capitaine Denis Feroni a prononcé un discours pour fêter la Sainte-Barbe mais également présenter ses bons vœux 2019. Le Capitaine a félicité ses troupes du travail accompli toute l'année durant et a témoigné de son immense fierté à diriger cette caserne composée uniquement de sapeurs-pompiers volontaires. A cette occasion, un bilan 2018 a été dressé. Ainsi parmi les 994 interventions réalisées, 697 concernaient du secours à personne et 125 du secours routier et 72 interventions diverses (ouvertures de portes, inondations...). S'agissant des incendies, les pompiers sont intervenus une centaine de fois. Du côté de la Commune, Daniel Chavand a exprimé le soutien et la reconnaissance de la Municipalité à ces hommes et ces femmes qui donnent de leur vie pour sauver des vies. En d'autres termes: « des héros du quotidien ». D'autre part, il a également remercié l'engagement des équipes, notamment dans les actions à former les gens aux gestes qui sauvent, mais également d'avoir assuré la formation « Prévention Secours niveau 1 » (PSC1) aux élus et agents de la commune, en septembre dernier. ●

(*) Source: www.sdis29.fr



[Les gestes qui sauvent]

Le 2 mars LE RETOUR!

La campagne « Adoptons les gestes qui sauvent » se poursuit à Villard-Bonnot. Mise en place après les attentats de novembre 2015, elle séduit de plus en plus de personnes. Ainsi comme le rappelle Denis Feroni, Capitaine des pompiers « il est important de comprendre que ces gestes sont utiles dans bien des situations.

On a souvent à l'esprit les catastrophes et les attentats, mais il faut également penser au quotidien: dans notre vie privée avec nos familles, dans notre vie professionnelle avec nos collègues de travail ». En effet, les premières minutes sont les plus précieuses. Elles permettent de sauver des vies, si les personnes savent faire les bons gestes. Et c'est justement l'objectif que se sont fixé nos sapeurs-pompiers. Ainsi, le 2 mars, la caserne rue Guynemer ouvrira ses portes au public, de 9 h à 12 h. Au programme: savoir protéger, apprendre à donner l'alerte, réaliser un massage cardiaque, utiliser un défibrillateur et poser un garrot. Si cela vous intimide, n'ayez crainte: à Villard-Bonnot vous serez en de bonnes mains! ●



Carnaval féerique

Quand licorne et animaux légendaires s'invitent au défilé 2019

Après un rendez-vous manqué en 2018, le Carnaval revient à Villard-Bonnot. Avec un thème des plus créatif, laissant libre cours à l'imaginaire et la fantaisie, l'édition 2019 fera la part belle aux « Animaux légendaires ». Ainsi, sirènes, loups-garous, dragons, elfes et autres phénix seront de la partie le 9 mars... A leur tête ? Rien de telle qu'une majestueuse licorne ! C'est en effet, ce sur quoi travaillent les élèves du Conseil Municipal Jeune (CMJ), tous les samedis matin depuis le début de l'année.

Pour concevoir et construire de toutes pièces cette « Licorne — M. Carnaval », nos jeunes élus sont encadrés par Damien Truchassout. Cet artiste plasticien/musicien est également directeur de l'Accueil Loisirs des jeunes, au Centre Socioculturel de Brignoud.

Alors que la Licorne prend forme au fil des semaines, Damien travaille de concert avec le service de la vie associative de la Mairie sur le programme du Carnaval. Ainsi, enfants et familles sont attendus à 13 h 30, sur la place du 24 août à Brignoud. Le top départ sera donné à 14 h en musique. A noter que l'association Cirq'hop participera à l'évènement, la partie danse étant gérée par Marina et celle relative au cirque étant sous la direction de Jérôme. L'association — qui avait déjà collaboré sur d'anciennes éditions du Carnaval — enchantera à nouveau enfants et badauds. La licorne quant à elle affrontera son funeste destin près des terrains de tennis. Cela marquera également le terminus du défilé. Un grand goûter-concert sera donné à l'entrée du complexe sportif René-Bœuf où tous pourront finir en beauté la journée ! ●



[Rencontre]

Damien Truchassout
Artiste
plasticien/musicien

« J'ai commencé la musique très jeune au conservatoire. De fil en aiguille je me suis intéressé à différents instruments, au point qu'aujourd'hui je parviens, avec un peu d'électronique aussi à être mon propre orchestre. Cela me permet d'animer des fêtes ou de travailler avec des RAM*, des crèches sur des temps d'éveil musical. Il m'arrive souvent de collaborer avec l'éducation nationale sur des projets culturels. En parallèle, mon activité est autant tournée vers le domaine musical que les arts plastiques. C'est grâce à cela que je peux proposer des prestations de type spectacle.

Ce carnaval est pour moi une mission intéressante car elle permet d'impliquer les jeunes du CMJ. Ils sont extrêmement motivés pour réaliser un projet au sein de leur commune. Ils s'investissent et sont heureux de se retrouver entre copains. Le thème qu'ils ont choisi a permis la réalisation d'une licorne qui s'enflammera. J'interviens donc les samedis matin sur des petits temps consacrés à l'art plastique. La construction permet la manipulation du bois : on dessine, on coupe, on cloue, on visse et on peint. Nous avons consacré 2 séances à l'apprentissage de ces bases-là, qui sont des choses qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de faire à la maison. Distribution de lunettes et de gants pour tout le monde ! Ce qui est chouette c'est que des bénévoles sont présents et nous aident. Cela peut être des habitués du circuit associatif ou des parents d'élèves. Ils donnent ici un peu de leur temps et partagent un moment avec leur enfant dans un contexte un peu nouveau. Et petit à petit, la Licorne prend forme. » ●

* Relais d'Assistants Maternelles



Brigitte Boesso
Conseillère municipale déléguée
aux associations, au sport et à la culture

« En 2018, nous avons décidé — à notre grand regret — d'annuler le carnaval faute de prestataire. Nous ne souhaitons pas faire une manifestation de moindre qualité par rapport aux années précédentes. C'est avec plaisir que, je vous annonce aujourd'hui le retour de cet évènement ô combien festif. Il aura pour thème « les animaux légendaires ». Au cœur de ce projet, la Commune a pu compter sur la participation active de Damien Truchassout, artiste/plasticien/musicien qui tous les samedis matin avec les enfants du CMJ, les parents et Pascale Languille, participent avec beaucoup d'enthousiasme à la construction et la décoration du char. Je remercie d'ailleurs vivement Pilar Ginet et Christelle Basso du service vie associative, ainsi que les services techniques pour leur implication. » ●



Recherche bénévoles

Quid dit carnaval dit défilé d'enfants. Le service vie associative recherche des bénévoles pour escorter en toute sécurité nos petites têtes blondes de la place du 24 août (Brignoud) jusqu'au stade René-Bœuf, le 9 mars prochain. Vous souhaitez participer ? Contactez Pilar Ginet. ● scolaire@villard-bonnot.fr

L'échos des Associations

[Anniversaire] Sel & Sucre... 30 ans déjà !

L'année 2019 aura un goût particulier pour l'association Sel & Sucre ! La troupe de théâtre passe en effet un cap : celui de la trentaine ! Et autant vous dire que ses membres ont l'intention de voir les choses en grand ! Depuis plusieurs mois, l'équipe s'organise de manière à proposer un évènement à la hauteur de cet anniversaire.

Ainsi, le choix s'est porté sur le lancement d'un festival de spectacle vivant les 7, 8 et 9 juin prochain à l'Espace Bergès. Plus encore, les organisateurs aimeraient fédérer autour de cette manifestation un maximum d'associations villardiennes. Plusieurs partenariats sont d'ores et déjà annoncés notamment avec le Centre Musical Accords (CMA), l'association Cirq'hop et différentes troupes de théâtre amateurs du Grésivaudan. Avec ce festival, la troupe Sel & Sucre souhaite d'une part favoriser l'activité théâtrale sur territoire, faire connaître au public de nouvelles

activités culturelles et d'autre part, permettre aux associations de la Commune de travailler ensemble sur un projet culturel. Si la programmation est toujours en cours, un spectacle « Musique & Cirque » est déjà prévu, tout comme une représentation d'une partie « Du vent dans les branches de Sassafras » de Obaldia par les jeunes de Sel & Sucre ou encore du « Cercle de Craie » de Brecht, interprété par la troupe adulte de l'association.

Le mot des organisateurs

« Nous sommes très heureux de mettre en partage nos envies et nos passions respectives afin de faire vivre un moment convivial au public local, parents et amis respectifs. Ce projet va permettre de faire se rencontrer les jeunes entre associations de Villard-Bonnot et ainsi créer une dynamique nouvelle au sein de la Commune et du bassin de vie du Grésivaudan. » ●



Sel & Sucre avec le CMA (en haut) et le Cirq'hop (en bas)

[Récompense] Les trophées 2018 de l'OMS décernés

Toutes les années, l'Office Municipal des Sports (OMS) de Villard-Bonnot organise une soirée conviviale en l'honneur de ces Villardiennes et Villardiens qui chaque jour durant s'impliquent dans la vie associative de la Commune. Vous l'aurez compris, il s'agit des trophées de l'OMS. Saluant l'engagement pour les autres, la prise d'initiative, le bénévolat et la bonne volonté, la communauté associative accompagnée de Jean Colmenero, Président de l'OMS, Claude Balmand, Présidente de l'OMS de l'Isère et membre de la Fédération nationale ainsi que Brigitte Boesso, Conseillère municipale déléguée au sport ont dévoilé les noms des lauréats 2018. Tout d'abord, c'est au sein du monde de l'ovalie que la première récompense a été décernée. Avec chacun 25 années consacrées à ce sport, Evelyne et Jean Parente ont reçu leur prix avec émotion. Le deuxième trophée a été remis à Rolando Leblanc-

Rossell car depuis 20 ans il a enseigné à plusieurs générations de jeunes gens au sein du Shotokan judo club. Enfin, Andrée Soto a reçu la troisième récompense honorant ainsi son dynamisme et son engagement au sein de l'Amicale des donateurs de sang bénévoles de la Commune dont elle est la présidente. ●



De gauche à droite Jean et Evelyne Parente, Rolando Leblanc-Rossell, Jean Colmenero, Andrée Soto

[Coup d'œil]

L'excuse du vendredi... soir

Tous les vendredis soir, la salle Georges-Brassens à Lancey accueille les membres de l'association « L'Excuse du vendredi ». Ici, les maîtres mots sont convivialité, détente et... tarot, bien évidemment ! Si le jeu offre à la trentaine d'adhérents de belles heures de complicité, le tarot est une chose sérieuse ! Les tables et les chaises sont prêtes à recevoir leurs hôtes, le tapis de jeu est installé afin que les cartes ne glissent pas plus que nécessaire, la donne est faite... ce soir les joueurs ne quitteront les locaux que tard dans la nuit. Depuis l'été 2016, l'association investit ce nouveau local. Local qui leur a d'ailleurs ouvert de nouvelles perspectives, notamment l'ouverture d'un cours d'initiation au tarot le mercredi à partir de 14 h. ●



L'Excuse du vendredi
Martine Galan (Présidente)
04 76 45 69 00
martine.galan@wanadoo.fr



mardi
12
mars

Concours « Maisons fleuries/illuminées »

Remise des prix pour l'édition 2018

samedi
9
mars

Carnaval (voir page 14)

Rassemblement à 13 h 30, place du 24 août à Brignoud.
Départ du défilé à 14 h. Arrivée prévue au stade René-Bœuf.
En cas de pluie, rendez-vous à 14 h au gymnase Jean-Jaurès

dimanche
14
avril

Foire de Printemps de Lancey

Venez fêter le printemps en famille !

du
6
au
13
mai

Printemps des Arts

Pour cette 3^{ème} édition, nos artistes mettent le « Cap sur... le pays des Songes ».
A l'Espace Aragon, aux heures d'ouverture au public. Vernissage le vendredi 10 mai

mercredi
22
mai

Repas des Anciens  dès 12h

A l'Espace Bergès : dînez, dansez !
→ CCAS de Villard-Bonnot 04 76 45 79 45

samedi
13
juillet

Bal et feu d'artifice

samedi
7
septembre

Forum des Associations

Judo, théâtre, rugby, athlétisme, yoga... Vous hésitez ?
Rencontrez toutes les associations de la Commune et échangez !
→ Service Vie associative 04 76 45 79 45.

dimanche
13
octobre

Foire d'Automne de Brignoud

De nombreux exposants vous attendent pour vous faire découvrir leurs produits !

début
décembre

Colis de Noël

Le CCAS vous offre (personnes de 70 ans et plus) quelques mets pour finir l'année en beauté !
→ CCAS de Villard-Bonnot 04 76 45 79 45

début
décembre

Marché de Noël

Pour les petits et grands, les curieux et les gourmands... venez flâner dans les allées du Marché.
Il se peut que vous rencontriez le Père Noël... pensez à vos listes de souhaits !



Concert

Un concert du Conservatoire National Supérieur Musique et Danse de Lyon est à l'étude pour le dernier trimestre 2019



Repas de quartiers

Au cours de l'année, deux repas de quartiers sont également organisés. L'occasion de rencontrer vos voisins et vos élus dans la convivialité !



Nota Bene: certaines dates peuvent être modifiées en cours d'année. Aussi, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de la commune : www.villard-bonnot.fr : cctus, infos pratiques et agenda en ligne sont mis à jour toutes les semaines.



Programmations et informations
www.espace-aragon.fr
www.musee-houille-blanche.fr



 elusvb@outlook.fr

Jean-Claude Torrecillas
Annie David
Gisèle Minassian
Jean-Pierre Miozzo
Alain Jolly



Chers Villardiens, chères Villardiennes, permettez-nous de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019, qu'elle vous apporte bonheur, santé et prospérité.
Que cette année soit riche de satisfactions personnelles et professionnelles pour chacun d'entre vous.

Lors du VB info de février 2018, nous vous avons avisé sur de probables augmentations tant sur les tarifs de l'eau que ceux des ordures ménagères, dues au transfert de la compétence à la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

De plus, un récent courrier de la Communauté de communes adressé à tous les élus, nous alerte sur la dette générée par le transfert du service de l'eau qui serait de 100 € par habitant sur l'ensemble de notre territoire. Nous espérons que nos alertes à l'occasion des vœux de 2018 ne seront pas réalité sur cette année ainsi qu'en 2020. D'ailleurs, vous avez pu constater qu'une augmentation conséquente de la part « Intercom » a eu lieu sur le taux de la taxe foncière.

2019 est la dernière ligne droite avant les prochaines échéances municipales, vous pouvez compter sur notre travail, notre investissement et notre vigilance sur les dossiers engagés et à venir, nous souhaitons constituer une nouvelle liste avec des personnes motivées, d'esprit libre axé sur l'intérêt communal avec une démarche de concertation, d'écoute au plus proche des villardiens et des villardiennes. ●

Nous restons fidèles à notre volonté d'éviter toute polémique dans le journal municipal afin de lui conserver son caractère purement informatif et objectif. Qualités qui lui sont reconnues par tous les observateurs attentifs de la vie municipale que ce soit localement ou dans les communes environnantes. ●



Vos élus

Daniel CHAVAND
Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

Michèle COUVERT, 1^{ère} adjointe
Affaires Sociales, Petite Enfance et Personnel communal. Vice-présidente du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Paul RAMOUSSE, 2^{ème} adjoint
Travaux, Eau et Assainissement

Salih ARRADA, 3^{ème} adjointe
Vie scolaire et périscolaire, Jeunesse

Patricia BAGA, 4^{ème} adjointe
Finances

Daniel MODESTO, 5^{ème} adjoint
Environnement, Cadre de vie, Sécurité, Foires

Frédéric CEVA, 6^{ème} adjoint
Urbanisme

Clara MONTEIL, 7^{ème} adjointe
Logement, Communication, Jumelage

Robert COQUET, 8^{ème} adjoint
Commerce et artisanat, Animation et promotion de la ville, Relations avec les quartiers, Parrainage du 7^{ème} BCA, correspondant Défense



Brigitte BOESSO, conseillère déléguée
Vie associative, sport et culture

Les Conseillers de la majorité

Nicole BOIRIN, Christian VERNEREY, Cyrille TINTILLIER, Marc CASTELOT, Brigitte BALBO, Nelly CARRAT, Patrick BEAU, Béatrice SOLLIER, Pascale LANGUILLE, Arnaud BERNARD, Valérie MAUMON, Eric POLONI, Anne-Hélène ANTONI, Bernard BARACCO.

Les Conseillers de la minorité

Jean-Claude TORRECILLAS, Jean-Pierre MIOZZO, Annie DAVID, Alain JOLLY, Gisèle MINASSIAN.
 elusvb@outlook.fr

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général
 04 76 45 79 45
 secretariat@villard-bonnot.fr



Mairie de Villard-Bonnot

20, boulevard Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS

www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

- ☎ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- ☎ 04 76 45 79 45 - Fax: 04 76 71 66 42
- ✉ bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

- ☎ Permanences le mardi de 17h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h hors période estivale

Services techniques

- ☎ 04 76 45 79 45 - Fax: 04 76 13 02 07
- ✉ services.techniques@villard-bonnot.fr

Pôle Logement

- ☎ Mardi mercredi et vendredi de 9h à 12h Jeudi de 13h30 à 17h
- ☎ 04 76 45 79 55
- ✉ polelogement@villard-bonnot.fr

Périscolaire

- ☎ Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vie associative

- ☎ Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h

Urbanisme

- ☎ Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
- ☎ Accueil physique sur rendez-vous uniquement
- ☎ 04 76 45 79 45
- ✉ urbanisme@villard-bonnot.fr

Transports en commun

SNCF Gares de Lancey et de Brignoud
☎ 36 35

VFD
☎ 0820 08 38 38
www.transisere.fr et www.vfd.fr

TouGo
☎ 0 800 941 103
n° vert, service et appel gratuits
www.tougo.fr
www.transportsdugresivaudan.fr

Les horaires des bus sont également disponibles en mairie
☎ 04 76 45 79 45



Pharmacies de garde

Attention: ce planning peut changer

Les gardes sont exécutées du samedi soir au vendredi soir de la semaine suivante.

- ☎ 39 15
- www.3237.fr
- www.villard-bonnot.fr
- Onglet [A votre service]
- Rubrique [Pharmacies de garde]

Février

- V15 → D17 L'Orchidée (04 76 71 43 36)..... Lancey
- L18 → J21 Luu Duc (04 76 08 01 59)..... Crolles
- V22 → D24 Belle Etoile (04 38 92 02 15)..... Crolles
- L25 → J28 De Bernin (04 76 08 03 19)..... Bernin

Mars

- V1 → D3 Plemer (04 76 52 20 17)..... Saint-Nazaire-les-Eymes
- L4 → J7 Centrale (0476772326)..... Domène
- V8 → D10 Dent de Crolles (04 76 08 92 81)..... Crolles
- L11 → J14 Charmettes (04 76 77 44 59)..... Domène
- V15 → D17 Fontaine-Amélie (04 76 52 28 62)..... Saint-Ismier

- L18 → J21 Froges (04 76 45 71 44)..... Froges
- V22 → D24 Brignoud (04 76 71 40 03)..... Brignoud
- L25 → J28 De Bernin (04 76 08 03 19)..... Bernin
- V29 → D31 Blanchard (04 76 71 40 75)..... Champs-près-Froges

Avril

- L1 → J4 Brignoud (04 76 71 40 03)..... Brignoud
- V5 → D7 Djan (04 76 52 23 42)..... Saint-Ismier
- L8 → J11 Ferradou (04 76 77 26 39)..... Versoud
- V12 → D14 Luu Duc (04 76 08 01 59)..... Crolles

Permanences

Catherine Kamowski (REM)

Député de la 5^{ème} circonscription

Membre de la commission des lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République.

Permanence en circonscription

- ☎ 1, rue Conrad-Killian à Saint-Martin-le-Vinoux
- ☎ ciroco3805@gmail.com

Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la commune et uniquement sur rendez-vous.

- ☎ Le 1^{er} samedi de chaque mois
- ☎ 04 76 45 79 45

AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

- M. Boucharlat
- ☎ Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous
- ☎ 04 76 77 76 77

SDH

- M. Salerno
- ☎ Le mercredi de 11h à 12h
- ☎ 56bis, av d'Espagne à Villard-Bonnot

Déchets

Ordures ménagères

- ☎ jeudi matin

Bac bleu « Je trie »

- ☎ vendredi matin

Encombrants : inscription obligatoire

- ☎ 04 76 45 79 46 (services techniques)

Toutes les adresses des déchetteries...

- www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

- www.dastri.fr

Service des eaux du Grésivaudan

Antenne de Villard-Bonnot

ZA Grande-Île - 23, rue Paul-Héroult
38190 Villard-Bonnot

- ☎ Du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

- ☎ 04 76 99 70 00
- ✉ servicedeseaux@le-gresivaudan.fr
- www.le-gresivaudan.fr/eaux



Correspondant local: Jean-Paul Filippi

- ☎ 06 75 70 21 83
- ✉ jpff-hh@live.fr



• NAISSANCE •

BARROT Alix.....	24/11/18
FOUQUEREAU Yann.....	10/12/18
ZITO Livia.....	13/12/18
MEKKI Inaya.....	11/01/19
MELAYE Zélie.....	16/01/19

• DÉCÈS •

ZANNA Marie.....	11/11/18
CAMPANALE Angèle, épouse COLONNA.....	12/11/18
MONNET Danielle, épouse BERTONI.....	13/11/18
PARADISO Maria, épouse LAGRASTA.....	20/11/18
BELLO Valentin.....	27/11/18
FACCIPONTE Angélo.....	29/11/18
TOTET Josiane, épouse LORENZI.....	5/12/18
GRANDVAL Michel.....	9/12/18
VERO Giuseppe.....	11/12/18
JUGE Auguste.....	14/12/18
CAVALLIN Charles.....	16/12/18
CURTAL Jeanne, épouse BLANC.....	18/12/18
DESTEFANIS Catherine, épouse BOUTIN.....	21/12/18
PIAZZA Olga, épouse BOSCARO.....	25/12/18
ZORZETTIG Joseph.....	7/01/19
BELLET Paul.....	18/01/19

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

- ☎ com@villard-bonnot.fr - 04 76 45 79 45